

Plus de 200 milliards pour la relance de la navigation sur le fleuve

Dossier de la rédaction de H2o
December 2013

L'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sānāgal - OMVS, a besoin d'un financement de plus de 200 milliards de francs CFA pour la relance de la navigation sur le fleuve Sānāgal qui va donner à la structure une nouvelle dimension d'intégration, a indiqué son haut commissaire. Pour la réalisation de cet ambitieux projet de navigation, "nous tablons sur 450 millions de dollars soit plus de 200 milliards de francs CFA dont 250 (plus de 100 milliards) pour la partie portuaire et le reste pour l'aménagement du fleuve et les différentes études de sécurité", a dit Kabinā Komara.

M. Komara s'exprimait au cours d'un atelier régional à Dakar sur le système intégré de transport multimodal (SITRAM) et les règlements d'application du code international de la navigation et des transports sur le fleuve Sānāgal. La rencontre est organisée en partenariat avec la Société de gestion et d'exploitation de la navigation sur le fleuve Sānāgal - SOGENAV.

"Toutes les études sont terminées. Nous avons l'accord des bailleurs de fonds pour la partie navigation pour ce qui concerne le fleuve (le port minéralier), nous avons des investisseurs privés qui sont prêts à y participer même à le boucler à 100 % dès que la navigation sera lancée et que les miniers eux-mêmes se seront engagés", a dit M. Komara. "Nous avons un fort intérêt à ce que cette navigation soit lancée parce que ça permet d'évacuer à partir du fleuve des produits à moindres coûts. Le Mali aussi a un intérêt particulier parce que de nouvelles voies d'accès sur la mer lui permettront de faire remonter du carburant et plein d'autres choses à des prix beaucoup plus compétitifs", a expliqué le haut commissaire de l'OMVS. Une partie du financement sera publique, donc un prêt à l'OMVS à travers la SOGENAV, et une partie sera privée et qui concerne en particulier la construction du port et l'exploitation des différents quais.

La relance de la navigation sur le fleuve Sānāgal est un des objectifs prioritaires des États membres, a dit Kabinā Komara, ancien Premier ministre de la Guinée, aussi l'organisation a entrepris en début de l'année le dragage du fleuve sur près de 800 kilomètres ainsi que l'aménagement de quais. Il faudra également construire un pont fluvio-maritime et trouver des sociétés en charge d'exploiter le fleuve. Ce volet fluvial et maritime est couplé à un volet routier - d'où l'appellation système intégré de transport multimodal.

L'OMVS est une institution commune aux quatre pays membres que sont la Guinée, la Mauritanie, le Mali et le Sānāgal.

Agence de Presse SÃ©nÃ©galaise (Dakar) - AllAfrica 18-11-2013